

TRIMESTRIEL

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

COURRIER DU CANADA

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

11 & 13, RUE BUADE, Québec.

THOMAS CHAPPAIS, Directeur-Propriétaire.

LEGER BROUSSEAU, Éditeur et administrateur.

F. BILLETON DU COURRIER DU CANADA

9 AOUT 1894.—No 13

HAINE ET REMORDS

(SUITE)

Dans le cours de sa maladie, et elle fut longue, le voile qui obscurcissait l'intelligence de son âme se déchira. Il vit clair en lui-même et comprit, grâce à une tardive, mais lumineuse inspiration, qu'Inès, par un de ces privilèges que Dieu accorde quelquefois aux morts, lui avait exprimé sa volonté au moyen de ces mystérieux appels auxquels il n'avait pas su résister et il en conclut que si elle l'avait amené au couvent c'est qu'elle voulait qu'il y restât.

Qu'avait-il maintenant, d'ailleurs, à faire de mieux dans la vie, lui le meurtrier impuni, si ce n'est à prier Dieu dans les austérités du sanctuaire, pour obtenir, avec le pardon de son crime, la faveur de rejoindre un jour au ciel la sœur si tendrement aimée, que son orgueil vindicatif avait tuée.

Dans cette pensée, et par ces causes, le duo Michel de Béor ne sortit plus du monastère que pour aller, au péril de ses jours, sous le froc des fils de Saint-Bernard, ramasser dans les neiges et au fond des abîmes, les imprudents ou les malheureux qui, amenés par le besoin d'émotion ou par la fatalité de leur sort, s'y envenimaient vivants, si les prêtres du Christ ne venaient les y chercher.

Michel de Béor n'avait pas trente ans, lorsqu'il renoua au monde, dans lequel, par son nom, par sa personne, par ses goûts, et par sa fortune, il était appelé à tenir le premier rang.

V

A plusieurs années, de là par une froide nuit d'hiver, deux moines se trouvaient en tête à tête dans le parloir de ce couvent pour la veillée nocturne.

De temps en temps, l'un et l'autre, à tour de rôle, ravivaient un feu de sapin qui flamboyait dans l'âtre.

D'abord ils ne se parlèrent pas occupés qu'ils étaient chacun par des exercices de piété que leur commandait la règle du monastère.

Ces deux hommes étaient jeunes et paraissaient avoir à peu près le même âge, quoique l'un d'eux fût défiguré par la cicatrice d'une blessure, qui avait dû être horrible.

Celui-ci se nommait frère Rémi et l'autre répondait au nom de frère Gérard.

Ils attendaient, suivant la charitable coutume de la maison, le passage des voyageurs attardés ou en péril, pour leur offrir l'hospitalité.

Vers deux heures du matin, frère Rémi, après avoir ramené le feu prêt à s'éteindre, frissonna sous sa robe de bure.

—La nuit est froide, murmura-t-il en resserrant ses épaules contre sa poitrine. Frère Gérard hochait la tête.

—Et bien longue, répondit-il entre ses dents, se reprochant peut-être cet aveu comme une coupable concession faite à la nature.

Il y eut un silence. Ce fut le frère Rémi qui parla de nouveau.

—Nous pourrions, dit-il, puisque la règle ne s'y oppose pas remplir les dernières heures de la nuit par des récits. Le temps nous semblerait moins long et le froid moins dur.

—Par quels récits ? interrogea Gérard en fronçant le sourcil.

—Il n'importe ! répliqua frère Rémi qui avait son idée, quand ce ne serait, ajouta-t-il, que par le récit de notre propre histoire à chacun.

Gérard tressaillit.

—Mon histoire, quoique tragique et sanglante, dit-il, peut se résumer en deux mots, je suis un criminel repentant.

Ce fut au tour de Rémi à tressaillir.

—Répétez ?

Gérard baissa la tête avec humilité, en signe d'acquiescement.

—Aïe, reprit Rémi, ce sera moi qui vous raconterai ma vie : contez !

Il se mit d'aplomb sur sa chaise, et commença en ces termes :

—Avant de n'être qu'à Dieu, quand

je n'étais encore qu'un mondain, je fus fiancé à une jeune fille dont la famille pour une haine séculaire était l'ennemie de la mienne. Le frère de la fiancée n'entra pas dans cette réconciliation, et héritier d'une raucune implacable, il voulut m'obliger à me battre contre lui. Je refusai, dans l'exaspération de sa colère, il déchargea sur moi, à bout portant, un coup de revolver et m'étendit expirant sur le sol.

A mesure qu'il parlait, Gérard le dévisageait, lorsqu'il en fut à ce point de son récit, il se dressa et lui posant ses deux mains sur les épaules, pour le forcer à le regarder en face, il s'écria :

—Venezlas de Régé, me reconnaissez-vous ?

Frère Rémi s'inclina.

—Michel de Béor, répondit-il, vous dont le visage est resté le même, je vous ai reconnu depuis longtemps.

Le deux moines avaient mainteant tant de choses à se raconter que la nuit ne leur parut plus si longue, ni si froide.

Venezlas avait été recueilli, à l'instinct, par deux étrangers, que les heurts d'un voyage avaient conduits dans les parages de son domaine patrimonial : ceux-ci, après avoir essayé de le rappeler à la vie, en le transportant jusqu'à la rivière pour le désaltérer et laver ses plaies (ce qui expliqua à Michel l'erreur de l'enquête judiciaire) le ramènèrent à l'endroit du meurtre, où stationnait leur voiture, dans laquelle, trop pressés pour chercher l'identité du malheureux mourant, ils le hissèrent et le conduisirent dans un couvent hospitalier de la première grande ville qu'ils traversèrent. Pour la convalescence d'une maladie qu'il fit à la suite de sa blessure, maladie qui fallit lui coûter la raison, les religieux, bien que le soignant sans le connaître, l'envoyèrent, avec le désintéressement qui les caractérise, dans leur monastère du Mont Saint-Bernard, en Suisse, dont l'air vivifiant devait achever de le remettre.

De nombreuses années passèrent avant que sa guérison fût complète, et quand enfin, avec la santé, il eut retrouvé toutes ses facultés mentales, il résolut, désespéré de n'être pas mort, de demeurer du moins vivant dans la tombe où les événements l'avaient amené, préférant paraître avoir oublié Inès que de venir de nouveau se rejeter entre elle et le meurtrier qui, cette fois, ne se bornerait peut-être pas à tourner contre lui son courroux et pourrai ne pas l'épargner elle-même.

En apprenant la mort de cette dernière, dont le souvenir, malgré le temps écoulé, lui faisait au cœur une blessure plus profonde et moins cicatrisée que celle dont il portait les traces au visage il se sentit envahi par un incommensurable mépris de la terre, de cette terre où elle n'était plus, et par une recrudescence de désir du ciel, où son cœur lui affirmait qu'il fallait à présent, pour la rejoindre, que sa pensée la cherchât.

Il admira surtout les voies de la Providence qui, après les avoir séparés par tant de circonstances diverses dans la traversée orageuse de cette vie, les avait réunis, à leur insu, au moment d'entrer dans le port de l'éternité ; et il fut ému jusqu'aux larmes quand il sut que, par une étrange et instinctive sympathie, non seulement la jeune mourante avait mêlé ses prières à celles des moines et par conséquent aux siennes, mais qu'elle avait voulu dormir son dernier sommeil au pied de la montagne couronnée de son monastère, confondant ainsi sans le savoir, sous le même ciel et dans le même sol, leurs deux tombes, en attendant que leurs deux âmes n'en fussent plus qu'une dans le sein de Dieu.

OLIVIER DES ARMOISES.

FIN

—La Viguerie des Cheveux d'Ayer donne à la chevelure vitalité, lustre, et fraîcheur, et la rend souple et brillante.

—M. Mathias Lillois, de Saint-Thomas de Montbigny, est M. J. J. Saindon, marchand et maître de poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à percevoir les sommes dues pour abonnement au Courrier du Canada et au Journal des Campagnes.

—L'accueil fait à son premier envoi n'était pas pour l'encourager. Il ne s'en montra cependant ni surpris, ni déçu.

(2) 1er édition, t. II, p. 229.

(3) Chapu, en vie et son œuvre, p. 46.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Henri Chapu

(Suite)

II

A la fin de janvier 1886, après un voyage à petites journées, en compagnie des autres lauréats, son camarade Donblemar, un architecte, Daumet, un musicien, Comte, un graveur en médailles, Alphée Dubois, Chapu arrivait à Rome. Les pensionnaires de la villa Médicis étaient, à ce moment, Paul Baudry, Chiffart, Maillot, Lévy, Giacomotti, peintres ; Bonardel, Crauck, Lepère et Carpeaux, sculpteurs ; Ancelet, Ginnai, Diet, Bonnet et Vaudremer, architectes ; Bellay et Soumy, graveurs. A cette liste il faut ajouter Bernard, un des derniers lauréats du paysage historique, et les compositeurs de musique Galibert et Berthe.

Le soir même de son arrivée dans la ville éternelle, Chapu écrivait à ses parents : " Je suis arrivé enfin à ce lieu auquel j'aspire depuis tant d'années ; mes illusions n'ont pas été déçues, et ce n'est pas sans un petit serrement de cœur que j'ai contemplant cette Rome où j'ai habité pendant cinq ans. "

Louis Veuillot a dit, dans le *Parfum de Rome* : " Les élèves de l'Académie de France habitent un palais magnifique sur ce beau site baigné de soleil. Ils sont entourés de chefs d'œuvre vivants et de ruines éloquentes : ils savent le métier. Mais ce n'est pas tout de savoir le métier, il faut être né pour la chose. — Ce n'est pas tout d'être entouré de chefs d'œuvre, il faut les voir ; ce n'est pas tout d'être entré à l'école, il faut en sortir ; ce n'est pas tout d'habiter Rome, il faut cesser de regarder Paris. Rares sont les élèves de l'Académie de France qui peuvent perdre l'accent de Paris et faire autre chose que l'article Paris. (2) "

Chapu fut un de ces élèves rares. Le directeur de l'Académie de France était, à cette époque, Victor Schnetz, le peintre de l'Enfance de Sixte-Quint et du Vœu à la Madone. Passionné pour Rome, qui était devenue pour lui une seconde patrie, il y était aimé de tout le monde. Il était choqué par tous, par la cour pontificale et les princes romains, par l'ambassade et l'armée française, par les pensionnaires de l'Académie et les artistes de tous pays (3). Il aimait l'apparat et avait un brillant état de maison : suisse magnifique, tout galand d'or, nombreux domestiques, voitures à livrée impériale. Il n'était pas de semaine où les salons de la villa Médicis ne s'ouvraient à quelque personnage marquant de passage à Rome, et les pensionnaires aidaient leur directeur à faire les honneurs. C'était pour ces jeunes gens, appartenant pour la plupart à des familles modestes, une singulière et dangereuse épreuve. Mais Chapu avait ébloui par ce titre prestigieux de pensionnaire. Laisant ses camarades étaler aux bals de son directeur leurs talents de danseurs, il se renfermait le plus souvent dans son atelier et passait ses soirées à dessiner ou à compléter, par de sérieuses lectures, l'instruction sommaire qu'il avait reçue. La bibliothèque de l'Académie ne lui suffisait pas et il prie ses parents de lui envoyer ses livres favoris : Virgile, Corneille, La Fontaine, Dante, Ossian, et les *Martyrs* de Chateaubriand, et les *Nuits* de Young. Sa vie de célibataire, ses manières douces et polies, comme aussi son visage imberbe, lui font donner le surnom de : " Monsieur l'abbé. "

Il ne se lasse pas d'admirer et de décrire dans ses lettres les merveilles de la cité pontificale, ses temples païens et ses églises chrétiennes, les Loges, le *Jugement dernier*, le Colisée... " La nuit dit-il, vient toujours trop tôt. " Chapu, un vrai fils de paysans, à toujours en l'air et suivant l'expression de son biographe, le besoin de la nature. Sa constitution, chétive en apparence, s'accommodait à merveille des grandes marches, des journées passées en plein air. Aussi dès qu'il était fatigué du travail de l'atelier, il bouclait sur ses épaules le sac du paysagiste et s'en allait vagabonder dans la campagne romaine.

L'hiver venu, il se mit avec ardeur à son envoi de première année, pour lequel il avait fait choix d'un sujet religieux, le *Christ aux Angles*. Ce bas-relief, qui se trouve aujourd'hui dans l'humble église de Mée et dont la conception première était grande, simple et harmonieuse, fut, de la part de l'Institut, l'objet d'un rapport qui n'était rien moins qu'élogieux. Le vieux Daret écrivait à son ancien élève : " Mon pauvre Chapu, vous avez donc tout à fait oublié les bons principes de sculpture que vous avez montrés dans votre Prix ? Tout le monde fondait de grandes espérances sur vous et vous faites le plus affreux envoi que j'aie jamais vu... Tâchez donc, mon cher enfant de regarder un peu l'antique et comptez sur mon dévouement et mon amitié, si vous voulez vous en rendre digne. "

L'accueil fait à son premier envoi n'était pas pour l'encourager. Il ne s'en montra cependant ni surpris, ni déçu.

(2) 1er édition, t. II, p. 229.

(3) Chapu, en vie et son œuvre, p. 46.

se remit avec ardeur au travail. Son envoi de troisième année, le modèle en plâtre d'une statue de *Triptolème*, lui valut quelques lignes louangeuses de Théophile Gauthier (3), mais n'obtint de l'Institut que des éloges assez minces :

" La section (de sculpture) ne trouve dans le *Triptolème* de M. Chapu ni la noblesse ni le caractère qui conviennent au dieu de l'agriculture. Il semblerait que ce titre élevé lui a été donné après coup. Mais n'y voyant qu'un figure d'étude, un *seigneur* par exemple, on peut louer un certain caractère sculptural et un bon mouvement, dont M. Chapu aurait pu tirer un meilleur parti. "

Une année encore a passé : il n'en a plus qu'une désormais à demeurer à Rome comme pensionnaire. Le vainqueur du prochain concours sera son *clou* ; c'est lui qui le chassera de son atelier. Cette idée qu'il n'a plus qu'un an à passer à l'Académie l'obsède à tous moments et voile de mélancolie son habitude bonne humeur : " Je pense tous les jours, écrit-il, que je n'ai plus que dix mois de pension. Il me semble que notre Villa devient plus belle que jamais et Rome a des charmes que je n'avais pas devinés jusqu'à présent... Il me va falloir gagner ma vie. Plus d'horizons plus de montagnes, plus de Vatican, plus de promenades dans cette campagne unique au monde... " Du moins profitera-t-il de ces mois de grâce pour faire de plus fréquentes visites, de plus longues stations dans les nombreux musées de la ville, afin de graver dans sa mémoire les chefs d'œuvre qu'il ne reverra peut-être jamais ; puis, ce sont de longues courses à pieds dans cette campagne romaine dont la forme et la grandiose solitude plait à son esprit méditatif. Il a maintenant, pour ses excursions, un compagnon toujours prêt, c'est un jeune Basque, marcheur infatigable et peintre de son état, qui n'ayant pu conquérir le prix de Rome, est venu en Italie à ses frais. Il se nomme Bonnat (4). " Il est rare, écrit Chapu, que l'on nous voie l'un sans l'autre ; nous sommes comme le corps et l'ombre. "

Enfin, le terme suprême est arrivé. " Et maintenant, s'écrit Chapu, adieu jeunesse, études, voyages, liberté, santé peut-être ; adieu, Rome, sans doute, pour jamais ! " Le lendemain, son camarade Delamany l'accompagnera jusqu'à Civita-Vecchia, d'où il fera voile vers la France.

" Si l'on examine, dit M. Fidière, l'ensemble des œuvres exécutées par Chapu pendant son séjour à Rome, on doit convenir tout d'abord qu'il ne fit, pendant cette période, aucun des ouvrages d'un mérite éminent, qui signalaient leur auteur à l'admiration des foules... Evidemment, il cherche encore sa voie... Après avoir étudié tour à tour les maîtres français, les sculpteurs grecs et ceux de la Renaissance ; l'hésite, ne sachant encore sous quel patronage il se placera. Il semble déjà cependant que le jeune sculpteur ait un obscur pressentiment de la voie qu'il suivra définitivement. Si Puget, Michel-Ange et Verocchio l'ont tour à tour ébloui, c'est toujours à l'antique, cependant, qu'il revient, comme à la seule source pure et bienfaisante. Nous trouvons sur un des albums de 1860 cette courte note : " L'antique et la nature ! Avec cela je travaille sans peine. " Voilà le crois définitivement arrêtée la formule de son talent. C'est vers l'antique qu'il se retournera sans cesse, demandant à Phidias, Praxitèle, à Myron, le goût, la mesure, la simplicité et la concision du style, en même temps qu'il cherchera, par l'interprétation sincère de la nature et la recherche du caractère individuel, à moderniser l'idéal antique et à l'accommoder aux exigences plastiques de notre temps. — Si, pendant ces années d'école, Chapu ne s'est encore révélé par aucune de ces œuvres qui rendent un nom populaire, il est déjà, dans un genre au moins, passé maître. Il a, pendant ces cinq années, modelé de nombreux médaillons dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre (5). "

III

C'est au mois de septembre 1861 que Chapu revint à Paris. Désormais il va être " à son compte ", obligé de pourvoir à sa vie, et malgré sa fermeté d'âme, cette perspective n'est pas sans l'effrayer. Il sait par l'expérience de ses amis ce que tout artiste, et en particulier tout sculpteur doit traverser d'épreuves avant de vivre, même maigrement, de sa production. Sans fausse honte, sans orgueil déplacé, il se mit à chercher du travail, ne rougissant pas de consacrer quelques-unes de ses heures à l'art industriel. C'est ainsi qu'il fit de nombreux modèles de pendules d'ornements divers, qu'un de ses amis se chargeait d'offrir aux bronziers. Il lui arriva même une fois de travailler pour un... charcutier. Voici l'anecdote que le maître aimait à raconter. Un charcutier du boulevard St-Germain lui fit demander en 1866, s'il voudrait lui modeler en saumon, un

(3) Voir la Notice sur Victor Schnetz par M. Boudé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

(4) Le peintre Bonnat est né à Bayonne, le 20 juin 1843. Le peintre et le sculpteur étaient donc exactement du même âge.

(5) Chapu, en vie et son œuvre, p. 46.

sauglier qu'il se proposait d'exposer à sa dévotion aux approches du jour de l'an. Le prix demandé par le sculpteur et qui n'allait pas à moins de dix francs parut trop élevé au charcutier qui finit par proposer à Chapu pour toute rémunération, son œuvre même qu'il lui permettrait de reprendre le jour de l'an passé. La mère de Chapu, bonne ménagère, goûta cet arrangement, qui l'approvisionnait de graisse pour tout son hiver et décida son fils à l'accepter. Après tout ce sont là de petits services qu'on se peut rendre entre confrères : le charcutier n'était-il pas, lui aussi, un homme de l'art ?

On bâtit beaucoup alors dans Paris, et les architectes avaient fort à faire. Quelques uns, ayant remarqué l'adresse du jeune sculpteur à tailler le marbre, pensèrent qu'il pourrait leur être un collaborateur précieux. Chapu n'eut garde de refuser leurs propositions et le voilà sur les échafaudages, sculptant cariatides et mascarons. Bien qu'il apportât dans ces travaux les scrupules et la conscience d'un artiste, il se considérait, dans sa modestie comme un simple ouvrier d'art et s'en remettait pour son salaire à la discrétion de ceux qui l'employaient. Beaucoup profitèrent de cette heureuse chance ; quelques-uns même s'il faut en croire les notes intimes du sculpteur en abusèrent un peu.

(A suivre)

Edmond Bire

Pour ses effets curatifs réels, la Salse pareille d'Ayer en vaut au moins trois de tout autre marque.

La plus grande merveille du temps moderne



LES PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérèglements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé, aux constitutions débiles, ils sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe, de tout âge. Pour les enfants et les vieillards sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

Est un remède infatigable pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, exanthèmes, gonorrhées, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé expressément à l'établissement du professeur HOLLOWAY 533, rue OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/2d., 2s. 1/2d., 11s. 2/2d., et 3s. 6d. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY 31 mars 1894.—Lancip.

LE

"Credit d'Epargne"

6, RUE VENTADOUR,

A PARIS,

Maison de 1er ordre fondée en 1883

Pour la vente à crédit des obligations à lots du

Crédit Foncier de France et de la Ville de Paris.

(Repos absolu.)

Demande à Québec un agent Général sérieux,

(Joindre des références.)

Situation très lucrative et indépendante.

6 juillet 1894.—Im.

LIVRES NOUVEAUX !

Le Journal des Jésuites 1893..... \$5 00
Répertoire du clerg



Frechon & Cie,
1645, rue Notre-Dame
MONTREAL
FABRICANT ET IMPORTATEUR
D'ORNEMENTS D'EGLISES
— ET DE —
STATUES RELIGIEUSES
Importation nouvelle et des conditions exceptionnelles de bon marché, d'une grande variété de
Chasubles, Soteries, Vases Sacres, Garnitures d'Autel
— O ET DE TOUT CE QUI SERT AU CULTES. O —
Spécialité de **SOUTANES FAITES SUR MESURE**

DERNIERE EDITION

Mgr BLAIS

Sa Grandeur Mgr Blais, évêque de Rimouski, est arrivé à Québec, ce matin.

LA SECONDE FEMME

C'est le titre du feuilleton dont nous commencerons demain la publication. La nouvelle, *Haine et Remords*, a rempli ses promesses, si nous en jugeons par les demandes que nous avons reçues. La *Seconde Femme* est aussi intéressante et le récit, plus original. C'est une série d'épreuves comme il s'en rencontre rarement dans une vie et qui sont enfin couronnées de la plus profonde affection. Ne manquez pas un seul numéro.

Le *Monde* dit que M. Bain, député de Soulanges, est nommé inspecteur des postes.

M. Rémi Tremblay a pris hier matin, la rédaction de l'*Opinion Publique*, de Worcester, Mass.

Samedi dernier, était jour de grande échouerie pour le commerce. Les banquiers s'accordaient à dire que les billets ont été rencontrés d'une manière tout à fait satisfaisante.

Une dépêche de St-Jean de Terre-Neuve annonce que l'opposition décapitée a choisi comme successeur de sir W. Whiteway, le député de Ferryland, M. D. R. Green.

Le nombre de contestations d'élections dans l'Ontario a augmenté.

Il est maintenant rendu à 29 : 15 libéraux, 11 conservateurs et 3 patrons. Les seuls sièges qui puissent encore être contestés sont : Lincoln, Muskoka-Ouest, Algoma-Ouest, Parry Sound et Northumberland-Est.

L'EXPOSITION

L'hon. Joseph Sheehy a promis à l'exposition une belle médaille en or pour encourager à l'agriculture et à l'industrie.

Le département de la milice a donné ordre de réparer le toit du manège.

UN JÉSUITE

Martyrisé aux Indes

Le R. P. Ambrose Amirdam a été tué par les païens aux Indes. Le père Amirdam était religieux de la Compagnie de Jésus.

Il se rendait de Tutuorin à Palagagel, quand les chrétiens accoururent lui dire qu'un prêtre d'idoles, redouté comme sorcier, battait sur le terrain même de l'église. Le Père se transporta sur les lieux et fit des représentations.

Un païen s'approche, le frappe par derrière, un peu au-dessus de l'épaule gauche, avec une barre de fer, d'un coup si violent que le manche en bois en vole en éclats. Le Père tombe à genoux, croise ses bras sur la poitrine, et fixe les yeux au ciel.

Un deuxième assassin le frappe sur la tête verticalement avec l'extrémité d'une autre barre de fer, et lui fait une blessure de trois pouces de profondeur, allant obliquement du sommet de la tête jusqu'à un pouce de l'oreille gauche.

Le sang ruisselle à gros bouillons, tout le sang est imprégné, et le missionnaire est étendu comme mort dans cette mare de sang. N'importe, on le frappe toujours à coups redoublés, surtout à la poitrine. Un sauvage, armé d'une grande serpe, va même lui couper la tête et les membres, quand un brave chrétien, frère d'un prêtre indigène, au péril de sa vie, cherche à arrêter la main sacrilège et à arracher le martyr à ses bourreaux.

Le lendemain, après des souffrances atroces, le P. Amirdam expirait, entouré de ses confrères et de nombreux chrétiens.

LE LT.-GOUVERNEUR CHAPLEAU ET SES AMIS

A Roberval

Hôtel Roberval, 8 août.—Le maire de Roberval a présenté une adresse au lt.-gouverneur Chapleau, ce soir.

Le lt.-gouverneur a répondu en anglais et en français. Les honorables MM. Quimet et Nantel ont aussi porté la parole.

La fanfare a fait de la musique et un feu d'artifice a été lancé. Durant la journée les visiteurs sont allés pêcher à la Grande Décharge.

POUR LE LAC ST-JEAN

Le Dr Brisson, M. L. E. Carufel, agent de rapatriement, M. Tétu, de la Presse et M. Coulombe, artiste français, sont arrivés en ville, ce matin.

Ils continuent demain matin, pour le Lac St-Jean dans l'intérêt de la colonisation.

Donnée

Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 8 août, est de \$2,985.51

LA RETRAITE ECCLESIASTIQUE

Voici la liste des prêtres qui suivent la retraite ecclésiastique :

A
Audet, Octave.
B
Bacon, Chs; Baillargeon, Chs; Ballantyne, J. B.; Beaudet, A.; Beaudet, Plac; Beaulieu, Ths; Beaudouin, Jos; Bégin, Ferd; Bégin, Pantaléon; Boleau, A.; Bellerger, N.; Bergeron, A.; Blais, Ludger; Blais, W.; Beaudet, A.; Blouin, J.-Bte; Boilard, A.; Boucher, Ans; Boulay, Chs; Boulet, Jean; Bourassa, Jos; Brochu, C. S.; Brousseau, J. O.; Bureau, J. A.

C
Caron, Aug; Carrier, C. E.; Casault, F. E. J.; Casgrain, Raym.; Casgrain, René; Chabot, F.; Chabot, L. B.; Chaperon, J.; Cinq-Mars, N.; Cloutier, Chs; Collet, C. A.; Corriveau, E. O.; Côté, Emile; Côté, Geo; Coulombe, Ls; Couture, F. X.; Couture, W.

D
D'auteuil, A.; DeBlois, J. G.; Delagrave, Théo.; Delisle, L. P.; Demers, B.; Deschênes, L. P.; Desjardins, B. R.; Desjardins, Hosp.; Déziel, L. A.; Dionne, Alf.; Dionne, Em.; Dabé, Herm.; Dubé, Paul; Dubé, Pr.; Dumais, J. F.; Dumontier, F.; Dapuis, O.

E
East Ur.
F
Fafard, Ed.; Fagny, Jos.; Faucher, J. O.; Feuiltaut, J. E.; Filion, Max.; Fraser, Geo. R.; Fréchette, J. H.; Frenette, C. E.

G
Gagné, C. E.; Gagné, L.; Gagnon, Hya; Gagnon, Ls. G.; Garneau, F.; Garon, Denis; Garon, Sam.; Gauthier, Aug.; Gauvreau, Ant.; Girard, Jos.; Giroux, Guil.; Godin, A. O.; Gosselin, David; Gosselin, F. X.; Gosselin, J. A.; Bte; Goudreau, J. G.; Grenier, L. A.; Grondin, L. E.; Grondin, Pierre; Guay, Mgr Chs; Guimont, J. O.; Guy, Geo.

H
Hallé, Etienne; Hoffman, J.; Hudon, E. E.; Hudon, Max;
K
Kelley, P.
L
Labbé, René; Lachapelle, T.; Lafrance, Al.; Laliberté, F.; Lambert, Z.; Leclerc, Chs.; Leclerc, Hon.; Legaré, Victor; Lemieux, Cel.; Lessard, Ls. N.; Lessard, P.

M
Maguire, Eus.; Marcoux, Aug.; Marquis, J.; Martel, A.; Martin, J. E.; Matte, Dam.; McGrathy, H.; Méthot, F. X.; Michaud, A.; Montminy, Th.; Morisset, Fed.; Morisset, L. M.; Morissette, L. R.

N
Naud, J. O. D.
O
Oliva, F.; O'Reilly, P.; Onellet, J. P.
P
Pagé, Ed.; Pampalon, Ant.; Paquet, Alf.; Paquet, H.; Paradis, F. Ig.; Pelletier, Fort; Perusse, Ludger; Plaisance, W.; Plante, P.; Poiré, Mgr C. E.; Proulx, Nare.

R
Richard, Chs.; Richard, E. A.; Robin, Basile; Rouleau, A.; Rouleau, Fort; Rousseau, L.; Rousseau, Uir.; Roy, Elias; Roy, Ed.; Roy, J. E.; Roy, Plac; Ruel, J. Bte.

S
Sanfayon, Ls.; Simard, Cleo; Sirois, Jos; Soulard, J. B.

T
Talbot, Alph.; Taschereau, Aug.; Tétu, Alp.; Trudel, Théo.; Trudelle, Chs.; Turcotte, Sauv.; Turgeon, Gaud.

V
Vaillancourt, Al.; Vaillancourt, Arth.; Valin, Jos.; Verret, Edm.; Vézina, Léonce; Villeneuve, J. B.; Vincent, A. A.

UN FOU

S'évade de la Longue-Pointe et meurt sur le chemin

Il avait passé 16 ans à Saint-Jean de Dieu

Tout le personnel de l'asile Saint-Jean de Dieu, à la Longue-Pointe, a été mis en émoi, avant hier après-midi, à la nouvelle qu'un des internes avait été trouvé mort, à une vingtaine d'arpents de la maison.

Le défunt se nomme Mathias Quévillon, âgé de 31 ans, originaire de St-Anne des Plaines. C'était un épileptique qui était à l'asile depuis seize ans.

Hier, ayant trompé la vigilance des gardiens, Quévillon s'est évadé. Les gardes se mirent à sa poursuite et le trouvèrent étendu sans vie la face contre terre.

Il avait couru tout le long du chemin et on croit qu'il est tombé pris d'une attaque soudaine du haut-mal.

Le coroner s'est rendu à la Longue-Pointe, ce matin, et y a tenu une enquête. Le jury a rendu un verdict conforme à la preuve faite, ne blâmant aucun des gardiens de l'institution.

LE MAJOR GENERAL HERBERT

Une dépêche de Londres annonce que le major général Herbert recevra probablement l'ordre de rejoindre son régiment comme commandant en remplacement du colonel Ricard qui vient d'être promu.

Si le major n'accepte pas, il perd son droit au commandement.

DERNIERES DEPECHE

La guerre en Corée

L'Angleterre reste neutre

Proclamation officielle

Londres, 8.—Une feuille extraordinaire qui vient d'être lancée contient une proclamation de la Reine déclarant que la Grande-Bretagne resterait neutre dans la guerre entre la Chine et le Japon.

Elle publie aussi une lettre du comte de Kimberley, le secrétaire du bureau des affaires étrangères, aux lords de l'Amirauté, établissant les règles à observer dans les différents ports britanniques.

Tout bateau de guerre belligérant devra quitter les eaux britanniques 24 heures après son arrivée, à moins que le temps ou la nécessité de prendre du charbon ou des provisions n'ont soient un empêchement.

Au cas où un vaisseau chinois et un vaisseau japonais se rencontreraient en mer dans un port britannique, un intervalle de 24 heures est obligatoire entre les deux navires.

Gibraltar, 8.—Le bateau de guerre japonais "Satsuta" le Newcastle, est arrivé ici, hier, en route pour le Japon. Le "Satsuta" escorte probablement les trois navires rapides, qui ont été transformés en croiseurs, et qui ont été achetés dernièrement en Angleterre par le gouvernement japonais.

Chicago, 8.—Dans le but de donner tout l'aide possible à leur gouvernement, les Japonais de Chicago, se sont formés en association et ont établi leurs quartiers généraux.

L'objet principal de cette nouvelle organisation est de fournir des nouvelles exactes de l'Orient, relativement à la guerre qui existe entre la Chine et le Japon.

Washington, D. C. 8.—On a été informé hier à la légation japonaise que M. Shimochiro Kurino, le nouveau ministre de cette contrée, doit quitter le Japon pour venir prendre possession de son nouveau poste. Il est attendu ici pour la fin du mois.

500 Chinois tués

Les Japonais sont en possession de Yashan

Rumeur au sujet d'une défaite de la flotte japonaise

Londres, 8.—Une dépêche de Yokohama se lit comme suit : de nouveaux combats ont eu lieu entre les Japonais et les Chinois. Ces derniers ont été battus, sans perte sérieuse de leur côté. Les Chinois dans cet engagement ont eu 500 hommes tués.

Ils ont fui dans la direction de Koshu.

Les Japonais sont en possession de Yoshin. La nouvelle de ces victoires a causé une grande surexcitation ici, à Tokio et dans les autres grandes villes du Japon. Des rumeurs circulent au sujet d'une défaite de la flotte japonaise par celle des Chinois.

Un décret impérial, que l'on vient de publier, permet aux Chinois de résider au Japon à la condition qu'ils soient paisibles.

Shanghai, 8.—Un rapport officiel de Tse Tsin dit que les efforts de l'Angleterre et de la Russie pour amener un règlement amical des difficultés entre la Chine et le Japon ont échoué. La Chine est disposée à payer une indemnité mais elle refuse de renoncer à sa souveraineté sur la Corée.

La Chine se fortifie.—Elle craint l'invasion japonaise vers Pékin

Londres, 8.—Le Times dit que le vice-roi de Chang-Tung fortifie les environs de Canton. Les Chinois commencent à redouter le résultat de la guerre maritime.

BLE D'INDE EN HAUSSE

Émoi à la bourse de Chicago

Chicago, 9.—Les nouvelles désastreuses reçues de différentes parties de l'Union, sur la destruction totale dans bien des endroits de la récolte du blé d'Inde, ont amené une hausse importante dans les grains sur le marché.

Un rapport publié, disant que la récolte serait de 50 0/0 en dessous de la moyenne et l'appel fait au gouvernement par les fermiers du Nebraska, ont créé tout un émoi parmi les spéculateurs à la bourse de Chicago.

Le fameux spéculateur Padridge est entré dans la salle des ventes en état d'ivresse et a commencé à faire un tapage infernal lorsqu'il a appris l'état du marché. Le gardien le poliment mit à la porte.

Anarchiste Italien

Arrêté en possession de cartouche

Marselles, 8.—Un anarchiste italien, nommé Pannetti, a été arrêté hier soir, il avait en sa possession plusieurs cartouches de dynamite. Pannetti était arrivé d'Amérique et se disposait à rentrer en Italie où il allait sans doute commettre quelque attentat.

A Jeanne d'Arc

Paris, 8.—Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, inaugurera solennellement, le 23 août, le groupe monumental qui décore la basilique élevée au roi Chénu, à la gloire de Jeanne d'Arc.

La cérémonie à laquelle plusieurs prélats ont promis d'assister, coïncidera avec un pèlerinage national à la maison de Jeanne d'Arc et à la basilique du Bois-Chénu.

NOUVEAUX GENRE D'EXPLOITATION

Une veuve exploite les gais

Il y a quelque temps, paraissait dans divers journaux de l'Ontario, une toute petite annonce de 25 sous, conçue en ces termes :

"Veuve 24 ans aimerait correspondre avec monsieur d'âge convenable. Est jolie et gaie. Desir mariage."

Immédiatement, on commença à recevoir pour Mme veuve Annie Hébert, à la poste de Milton, Ont., environ dix lettres par jour. Quelquefois, il y en avait plus encore.

Ceux qui blâment les célibataires de ne pas prendre femme, peuvent charitablement supposer par ce fait que s'il est des gens qui vivent seuls et solitaires, c'est qu'ils ne peuvent pas trouver.

Mais la veuve avait en vue tout autre chose que le mariage.

Dans une première lettre, elle déplorait sa solitude; dans la seconde, elle envoyait à l'aimé un portrait qui n'était pas le sien et, dans la dixième, elle consentait au mariage ou à une entrevue.

Mais comme l'argent lui manquait pour acheter le trousseau ou faire le voyage, elle demandait quelques dollars.

Naturellement les gais s'exécraient. Une fois de l'argent en poche, Mme Hébert oubliait de remercier son correspondant.

Les dupes n'aimaient point à parler de la chose et la belle veuve continuait à vivre grassement, grâce à ses talents amoureux.

Mais vint un jour où un prétendant plus ami de l'argent que des femmes, avertit la police de la chose.

Les détectives se rendirent sur les lieux, mais Mme Annie Hébert était disparue.

On dit qu'elle est revenue aux États-Unis.

Pelerinage de la Congrégation des Jeunes Gens de St-Sauveur à St-Michel, Dimanche le 12 Aout

PROGRAMME DU PELERINAGE

6 hrs. Messe et communion à la chapelle N. D. de Lourdes de St-Sauveur.

8 hrs. Départ pour le bateau avec drapeau, insignes et corps de musique.

8 1/2 hrs. Départ pour St-Michel.

10 1/2 hrs. Messe en plein air à la grotte de N. D. Lourdes. Réception de nouveaux pèlerins.

Les pèlerins arriveront au retour à St-Jean et à St-Laur nt. Il y aura prières et salut à l'église si c'est possible.

Les jeunes gens congréganistes sont admis à ce pèlerinage pour 30 cts et les enfants pour 15 cts.

Les hommes et les jeunes gens ne faisant pas partie de la Congrégation seront aussi admis. Le prix pour eux sera de 50 cts.

Le nombre des pèlerins est très limité. Qu'on se hâte d'acheter ses billets au presbytère de St-Sauveur.

Un paysan qui a volé une poule à son curé va se confesser auprès de lui.

— Mon père je m'accuse d'avoir dérobé une poule. La voulez-vous ?

— Non mon ami. A quoi pensez-vous ?

— Qu'est-ce donc qu'il faut en faire ?

— Il faut rendre cette bête à son propriétaire.

— Je la lui ai offerte, il n'en veut pas. En ce cas, vous pouvez la garder.

FAITS DIVERS

Il y ont 22,000,000

La Ligue du Sacré-Cœur qui vient de célébrer le jubilé de sa fondation compte 22,000,000 de membres.

Elles nous visiteront

La Tourmaline et La Magicienne, de la marine anglaise, sont partis d'Halifax en route pour Québec et Montréal.

Arbres fruitiers

La première exposition d'été de l'association de la culture des fruits de cette province aura lieu les 14 et 15 courant, à Knowledge, P. Q.

Petites nouvelles

Les pompiers ont dû répondre à 3 ou 4 alarmes de feu durant la journée d'hier.

— Le jury à l'enquête tenue sur le corps de Drew, mort des suites de l'accident qui lui est arrivé il y a quelques jours, a rendu un verdict de mort accidentelle.

— M. Fortier, président du bureau des pilotes, a donné sa démission. On ne connaît point ses raisons. M. Fortier était président depuis 6 ans.

Musique sur le boulevard Langelet

Avec la bienveillante permission du lt.-col. Roy et des officiers, le corps de musique du 9e bataillon jouera ce soir, si le temps le permet, le programme suivant :

Marche—Olympia.....H. Prendville, Ouverture—Bonnie nouvelle.....J. Hemmels, Valse—Star Light.....C. Stubbins, Fantaisie—Evening Revels.....C. Richards, Polka—Marguerite.....G. Thillard, Quadrille—Bonne Nuit.....W. V. Scholtes, Valse la Canadienne.....

Dirigeant la Reine, Edm. Barry, Directeur.

Cour de police

La cour de police avait une jolie clientèle, hier : un individu pour obtention d'effets sous de faux prétextes, a plaidé coupable, et la sentence a été suspendue. Un vendeur de boissons sans licence, de l'île d'Orléans, \$100 et les frais. Un musicien, pour assaut sur un voyageur de commerce, deux mois de prison.

Station de police

La station de police No 2, située sur le marché Montclair, a été transférée au marché Berthelot où la bâtisse servant de pèche à foie a été convertie en poste de police.

Notes personnelles

Le Dr C. Verge, jnr et Mme Verge sont revenus de la Malbaie, jeudi.

—L'hon. Geo. Irvine prend du mieux tous les jours.

—L'hon. M. Daly, ministre de l'Intérieur, est reparti pour Ottawa. Durant son séjour à Québec, il a visité les bêtises des immigrants et s'est déclaré très satisfait de leur état.

Assaut
Deux jeunes filles qui revenaient de passer l'après-midi chez des parents à la Carmadière, lundi après-midi, ont été assaillies par un voyou qui se tenait caché dans un buisson sur le bord du chemin de Charlebourg. Les cris poussés par les jeunes filles attirèrent d'autres hommes, ce qui voyant, le tramp prit la fuite de toute la vitesse de ses jambes.

Toute qui promet
Une jeune de crosse qui promet d'être intéressante, s'est elle de samedi entre les membres du club Toronto, et les Québécois. Le résultat est attendu avec anxiété.

Sonvenir

Les zouaves du Sacré-Cœur de St-Sauveur, viennent de faire photographier un joli souvenir funéraire de leur ancien professeur, M. Félix Gohier. Merci pour l'envoi d'un exemplaire.

Accident à l'Algérie
En descendant les rapides du Long Sault, hier après-midi, une des roues du vapeur *Algérie* de la Cie Richelieu, s'est brisée, enfonçant le côté du vapeur. L'eau s'est répandue dans la salle à dîner, causant une panique parmi les passagers qui croyaient que le vapeur coulait à fond. Le capitaine Dunlop a réussi à rétablir l'ordre et à descendre le vapeur jusqu'à Cornwall où le vapeur *Rockat* a été loué pour descendre les passagers jusqu'à Montréal.

Moyenne mortelle de décès
A cette saison de l'année, il y a toujours plusieurs mortalités particulières parmi les enfants, provenant des maladies d'été : diarrhée, dysenterie, choléra morbus, crampes, etc, mais cette année, la moyenne semble être encore plus considérable. Chacun devrait pourtant savoir qu'une cure prompte et certaine peut-être obtenue facilement en prenant une cuiller à thé de l'ain Killer Perry Davis dans de l'eau, (l'eau chaude est préférable) chaque demi-heure jusqu'au soulagement. Ce remède n'a jamais manqué de produire son effet. La direction complète est sur chaque bouteille. Tout bon pharmacien en garde. Les nouvelles grandes bouteilles à 25 cts.

UN BON CONSEIL

Voici un bon conseil qui sera très utile aux dames, surtout à celles qui ne connaissent pas encore la valeur inestimable de l'eau de Javelle Merveilleuse pour le lavage. Rien au monde ne peut lui être comparé, et rien ne coûte aussi bon marché.

L'eau de Javelle Merveilleuse est sans égale pour donner de la blancheur au linge. Vous épargnez beaucoup de temps et de travail, vous épargnez le savon, vous épargnez le bois, en ne faisant plus bouillir votre linge que souvent vous brûlez, en vous servant d'ingrédients tels que acide, soda, chaux, caustique etc, qui sont de nature à endommager votre linge, qui attaquent les nerfs et minent la santé. L'eau de Javelle Merveilleuse est connue dans les plus grands centres où elle n'a pas tardé à obtenir les cinq premières médailles et diplômes d'honneur etc, ce qui prouve que rien n'a encore été découvert qui puisse lui être comparé. L'eau de Javelle est en vente chez tous les épiciers, au quart de sa valeur réelle, comme annonce pour l'introduire ici à Québec où elle ne tardera pas à remporter le succès qu'elle a obtenu partout ailleurs. Si vous donnez votre linge à la campagne, assurez-vous et exigez que l'on n'emploie pas autre chose que l'eau de Javelle Merveilleuse de S. FISHER & CIE, Toronto.

26 juil 1894—1m25p

DECES

HAMEL.—A Pointe à Pie, le 7 courant, Joseph Hamel, 87 ans, marchand de bois, à l'âge de 72 ans.

Les funérailles auront lieu à Québec vendredi matin, le 10 courant. Le convoi partira du bateau du *Saguenay*, à 8 1/2 heures précises pour se rendre à la Baieville et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Pas de fleur.

26

Certificat du Vatican

Le Vin de Mes se

TARRAGONE
D'AUGUSTE DE MULLER
a obtenu la Médaille d'Or
A l'Exposition du Vatican en Novembre dernier.

Cliquez l'œil porte l'effigie de Sa Sainteté Léon XIII et la Médaille d'Or.

Les commandes peuvent être remises à Messieurs N. S. HARDY, J. A. LANGLOIS & FILS, FORGUES & WISMAN, S. CHAPERON et A. J. TURCOTTE, Montréal, Messieurs FRÉCHON & CIE, Ottawa, M. S. J. MAJOR.

J. BAILLARGEON, IMPORTATEUR.

2 novembre 1893—1an

RHUMES, ALLEN'S TOUX, CROUP, BALSAM

En l'emportant avec persévérance, il soulage même dans des cas de toux chronique, où une guérison semblait impossible et la vie était prise en danger.

La